



Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger

Note d'information / Brèves 13

Les brèves du RECA

25 mars 2014 / Sélection équipe technique RECA

Sommaire :

- Les importations d'oignons de la Côte d'Ivoire pour l'année 2013 / La place du Niger
- Le coton au Niger : 120.000 tonnes d'ici 10 ans ?
- Burkina Faso: Foire agro-sylvo-pastorale et artisanale de Sindou - L'huile du pois sucré (souchet), une innovation majeure (comme lors du SAHEL 2014)
- Des négociants nigériens examinent les défis qui se posent à l'initiative du pain au manioc (au Niger cela s'oriente vers le mil, sorgho ou niébé)
- Farine de patate douce (une idée à creuser)
- Recyclage agricole des déchets : quels risques pour les cultures maraîchères ?
- Rédiger et publier un document scientifique ou technique (formation gratuite en ligne)

Les importations d'oignons de la Côte d'Ivoire pour l'année 2013

Pour les oignons du Niger, le marché de Côte d'Ivoire est celui qui présente le plus de potentialités pour augmenter les exportations. Il faut rappeler que, du Nigeria jusqu'au Ghana, les pays côtiers importent de très faibles quantités d'oignon en provenance d'Europe. Leurs marchés sont approvisionnés toute l'année par les oignons locaux complétés par ceux du Niger et du Burkina Faso.

Pour la Côte d'Ivoire il n'en est pas de même. L'oignon hollandais continue à dominer le marché.

Importations	2011	2012	2013
Total	68.982	108.462	122.638
Pays Bas	62.237	62.730	78.426
Niger	4.194	23.608	19.535
Burkina Faso	316	19.857	18.862
Autres	2.235	2.267	5.815

En 2013, la Côte d'Ivoire a importé 122.638 tonnes d'oignon. **Le Niger ne représente que 16% des importations de la Côte d'Ivoire**, les Pays Bas 64% et le Burkina Faso 15%.

- De 2008 à 2013, les importations d'oignon hollandais (Pays Bas) ont été multipliées par 2 (32.768 à 78.426 tonnes).
- Le Niger et le Burkina Faso ont exporté environ 19.000 tonnes chacun en 2013, une légère diminution par rapport à 2012.

- Le chiffre 2011 pour le Niger et le Burkina Faso n'est pas tellement crédible. Il faut supposer que la Côte d'Ivoire n'avait pas encore remis en place ses services statistiques.

Attention / Il est possible que les quantités importées du Niger et du Burkina Faso soient sous estimées car les enregistrements ne sont pas toujours « fidèles ». Mais il faut quand même regarder que le volume des oignons en provenance des Pays Bas et d'autres origines est en augmentation. C'est le marché qui devrait permettre une augmentation des exportations du Niger.

Source : AMI Market Report Onion 2014

AMI Agrarmarkt Informations-Gesellschaft mbH - Bonn, Germany

AMI est une société allemande leader de l'information sur le marché agricole en Allemagne. AMI observe et analyse les marchés pour les produits de l'agriculture. L'objectif est de fournir des informations précises et objectives pour toutes les parties participant au marché de l'agriculture. AMI collecte, traite et diffuse des informations sur le marché et le prix pour tous les produits agricoles importants.

AMI publie une lettre d'information hebdomadaire sur le marché de l'oignon depuis Octobre 2009.

Le rapport 2014 est proposé au prix de 415 € (272.000 F.CFA).

<http://www.ami-informiert.de/ami-english.html>

Le coton au Niger : 120.000 tonnes d'ici 10 ans ?

La société française Géocoton vient de signer une convention d'une durée de 10 ans avec l'Etat du Niger pour relancer la culture du coton.



Géocoton est une société connue, héritière de la société DAGRIS et avant de la Compagnie française des textiles (CFDT), sociétés spécialistes de la filière coton. Au Burkina Faso, lors de la privatisation de la filière coton, Géocoton s'est installée en 2004 dans la partie Est du pays avec la Société cotonnière du Gourma (SOCOMA). Après des débuts difficiles, la production de coton graine est passée de 25.000 tonnes à plus de 100.000 tonnes en quelques années.

Un objectif très ambitieux pour le Niger

« Nous avons signé une convention de 10 ans nous engageant à atteindre le plus rapidement possible les 20.000 tonnes de coton dans la région de Dosso ... Notre objectif est de passer de 37.000 à 120.000 tonnes de coton en deux campagnes ». « La convention cible un périmètre de 1.500 km² (soit 150.000 ha) dans le sud du pays, Dosso, Maradi et Madaoua, des zones historiques de production du coton qui concernent environ 300.000 habitants, dont 50.000 anciens producteurs de coton qu'il faut remotiver », a déclaré le représentant de la société Géocoton. La production est prévue en cultures pluviales, sans recours à l'irrigation.

Une étude technique a été faite en 2013

Pour arriver à la signature de cette convention, un « long » processus s'est déroulé en plusieurs étapes : identification du projet en janvier 2013, signature d'un protocole d'accord avec le Groupe Advens en avril 2013, **remise des conclusions de l'étude technique en novembre 2013** et signature d'un protocole d'entente en décembre 2013.

Geocoton va former les producteurs, leur fournir semences et intrants et encadrer la commercialisation de la récolte en garantissant un prix équitable aux paysans. L'égrenage du coton graine doit de faire dans une usine à Gaya, la commercialisation de la fibre sur le marché international et de la graine sur le marché local.

Le représentant de Géocoton s'estime « d'autant plus confiant que les conditions pédoclimatiques de la région de Dosso, la première ciblée, sont identiques à celles du Burkina Faso ».

Commentaires du RECA :

- Le Burkina Faso doit être à environ 50% de production de coton OGM (300.000 ha environ), le reste en conventionnel. En Afrique, seuls l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Burkina Faso utilisent du coton OGM, et plus récemment le Soudan. Tous les autres pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest (Mali, Bénin, Sénégal, etc.) produisent uniquement du coton conventionnel sans OGM. Pour le Niger, le Ministère de l'Agriculture a pris l'assurance qu'il n'y aurait pas de coton OGM.

Géocoton appartient au groupe Advens, ainsi que Sunéor (arachide) et Transrail. Ces sociétés détiennent des filiales dans douze pays actuellement. Les principaux produits du groupe Advens sont le coton et l'arachide, avec une orientation vers de nouveaux produits comme le soja et le tournesol pour lesquels des GIE semenciers ont été activés au Burkina Faso, au Sénégal et au Cameroun.

Sources : Articles de presse et site web de Géocoton

Burkina Faso: Foire agro-sylvo-pastorale et artisanale de Sindou - L'huile du pois sucré, une innovation majeure

Lors de la foire régionale des Cascades, organisée à Sindou du 14 au 16 mars 2014 au Burkina Faso, c'est **l'huile de souchet** ou pois sucré qui a remporté l'un des prix spéciaux comme innovation majeure. La Société de transformation agro-alimentaire du Burkina (STAB) basée à Bobo-Dioulasso, est venue présenter l'huile de souchet. Selon le président de la STAB, sa société serait au stade de recherche-développement et sa production moyenne est estimée à 3 tonnes de souchet/jour. Pour 35% d'huile contenue dans le souchet, la société arrive pour l'instant à en extraire 30%. L'extraction se fait à froid. En perspective, la STAB veut conquérir le marché international *avec sa trouvaille*.



« C'est une fierté, après plusieurs années d'études, d'offrir en exclusivité à la population burkinabè *et au monde entier*, l'huile de souchet, s'est réjoui le Président Sanogo. Très innovante, cette huile savoureuse et stable est idéale pour assaisonner les plats et la salade, avec un goût de fruit sec. Selon M. Sanogo, l'huile du souchet est plus légère que l'huile de sésame et peut se consommer à jeun. Elle est résistante à la décomposition chimique provoquée par les hautes températures. Au-delà de ces propriétés alimentaires, l'huile du souchet révèle également des propriétés thérapeutiques et cosmétiques.

Commentaires du RECA :

On peut donc féliciter le jury du concours général du Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de l'Élevage du Niger qui, lui aussi, a primé les produits de la transformation du souchet présentés par un groupement féminin de Maradi... la semaine précédente. Maintenant il ne faudrait pas laisser nos amis de Bobo Dioulasso s'occuper tout seul du marché ... international.

Source allAfrica 17 mars 2014

Des négociants nigériens examinent les défis qui se posent à l'initiative du pain au manioc



Pendant le salon de l'agriculture, l'INRAN a présenté les possibilités d'incorporer les farines de mil, sorgho ou niébé produites localement avec la farine de blé pour faire du pain. Ces pratiques permettraient de diminuer la facture des importations de blé (7,3 milliards de F.CFA en 2012).

(Photo : pain avec une faine mélangée blé / sorgho – SAHEL 2014)

Le gouvernement du Nigeria s'est déjà engagé, **depuis 2 ans**, dans une démarche analogue avec un programme visant à **introduire un mélange de farine de manioc** dans la fabrication du pain. Le but du programme est de « réduire de 30 % les dépenses annuelles d'importation de blé du pays qui atteignent plusieurs centaines de milliards de F.CFA dans ce pays.

La National Association of Nigerian Traders (NANTS) – Association nationale des commerçants nigériens - a réalisé un examen de l'expérience du programme du gouvernement nigérian, et des défis auxquels il est confronté. » Concernant l'adoption du pain au manioc, le rapport NANTS note « un intérêt chez 94 pour cent des Nigériens interrogés », mais que « le niveau de production du pain au manioc reste à ce jour insignifiant et se cantonne essentiellement aux entreprises de boulangerie ».

Le rapport NANTS a identifié six grands défis qui se posent à la mise en œuvre du programme de mélange de manioc :

- un déficit de manioc pour un usage industriel ;
- des difficultés techniques à garantir la qualité requise de la farine de manioc, en partie en raison de l'absence de formation adéquate ;
- des exigences d'étiquetage peu claires, de sorte que les consommateurs ne sont généralement pas conscients de l'utilisation de manioc dans la production de pain, en lieu et place de la farine de blé ;
- des préoccupations infondées concernant des risques pour la santé dus à une éventuelle menace fongique ;
- la nécessité de renforcer les capacités techniques le long de la chaîne d'approvisionnement pour fournir une farine de manioc de qualité pouvant être utilisée dans les mélanges de farine manioc/blé pour la production du pain ;
- l'accès au financement pour l'initiative.

Source : Agritrade / 17 février 2014

<http://agritrade.cta.int/fr/content/view/full/22442>

Farine de patate douce

De nombreux paysans produisent de la patate douce, aliment de grande valeur nutritive (on ne le répétera jamais assez) dont il n'est pas nécessaire d'importer les semences comme pour sa sœur la pomme de terre.

Cependant, en période de grande récolte, les paysans se plaignent des difficultés d'écoulement qui provoquent une baisse des prix et peuvent engendrer des pertes.

La régulation de l'offre pourrait se faire en transformant la patate en farine qui peut être utilisée pour réduire la malnutrition. Un petit guide pratique, *Fabrication de cossettes et de farine de patate douce* (2008) est disponible (4 pages, 552 Ko). Cela nous semble une piste à explorer tant du côté des organisations de producteurs que des ONG.

Télécharger le guide :

http://publications.cta.int/media/publications/downloads/1470_full_text_smaller.pdf

Recyclage agricole des déchets : quels risques pour les cultures maraîchères ?

Les déchets organiques sont de plus en plus fréquemment recyclés comme engrais et amendement dans les champs maraîchers. Ils améliorent les propriétés physiques des sols, tout en réduisant l'usage des engrais minéraux.

Mais ils peuvent aussi avoir un impact néfaste sur les cultures et l'environnement, du fait de la présence de composants potentiellement toxiques : les éléments traces métalliques.

Qu'est-ce qu'un élément trace métallique ?

Les éléments traces métalliques sont des éléments chimiques présents à la surface de la Terre à des concentrations inférieures à 0,1 %. La plupart d'entre eux sont à la fois des oligoéléments et des éléments toxiques. Autrement dit, ils sont indispensables aux processus vitaux, mais peuvent devenir toxiques dès que leur concentration dans l'organisme dépasse un seuil, qui varie en fonction de la nature de l'élément et de l'organisme considéré. Ils peuvent provoquer de graves problèmes de santé s'ils s'introduisent dans la chaîne alimentaire, d'autant qu'ils ne sont pas dégradables et s'accumulent dans l'environnement.

Une équipe du Cirad et du Cerege (Interfast), en analysant toute une gamme de déchets organiques, a déterminé leur composition en éléments toxiques et cherché à en expliquer l'origine. Les grandes villes et les fermes industrielles produisent les déchets les plus toxiques.

Les concentrations les plus élevées en éléments traces métalliques sont relevées dans les **criblés de décharge** de Madagascar et du Sénégal. Les criblés de décharge présentent des concentrations élevées en cadmium, cuivre, plomb et zinc, qui s'expliquent par la composition des déchets déposés en décharge : plastiques, papiers, batteries usagées, déchets industriels, entre autres.



Dans une réflexion sur le recyclage et l'utilisation des déchets organiques, il est désormais indispensable de tenir compte de la multiplicité des produits, de la diversité des usages, mais aussi de disposer d'outils pour évaluer leurs modes de gestion, quantifier les avantages de leur recyclage, mais aussi les risques qu'il peut présenter. C'est à cette condition que le recyclage des produits résiduels organiques permettra d'augmenter la production agricole sans risque pour l'environnement et la santé.

Source : lettre d'information du CIRAD / 24 mars 2014

<http://www.cirad.fr/nos-recherches/resultats-de-recherche/2014/recyclage-agricole-des-dechets-quels-risques-pour-les-cultures-maraicheres>

Rédiger et publier un document scientifique ou technique

Conduire un projet de publication est l'objectif du cours de formation à distance IMARK conçu par le Cirad et disponible gratuitement en ligne et sur cédérom. Ce cours s'adresse aux chercheurs et aux scientifiques engagés dans la recherche agricole et le développement rural.

Pourquoi publier et sous quelle forme ? Quelles sources d'information scientifique explorer pour réaliser sa bibliographie ? Comment organiser, argumenter, structurer et illustrer son texte ? Quelle démarche suivre pour soumettre un article à une revue, publier une fiche technique, un manuel technique ou un poster ? Ce sont les questions auxquelles répond le nouveau cours en français « Rédiger et publier un document scientifique ou technique », qui fait partie des cours sur la gestion de l'information du kit de ressources IMARK.

Ce cours présente les différentes étapes d'un projet de publication scientifique ou technique, de l'élaboration du projet à la diffusion du document scientifique ou technique. Il est composé de 20 leçons, de 30 à 180 minutes chacune, regroupées en six unités, correspondant à un total d'environ 30 d'heures d'autoformation.

Les leçons et les matériels de ce cours (glossaire, bibliographie, exemples) ainsi que l'ensemble des cours IMARK déjà produits sont accessibles gratuitement sur le [site web IMARK](#) ou disponibles sur cédérom. Les utilisateurs d'IMARK peuvent s'enregistrer gratuitement en ligne pour accéder aux contenus des cours.

Source : lettre d'information du CIRAD / 24 mars 2014

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2014/ca-vient-de-sortir/rediger-et-publier-un-document-scientifique-ou-technique>